



En 2021, Ensemble, on reprend du terrain !

Le mardi 26 janvier, l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) appelle les personnels à se mettre en grève et à manifester pour **nos conditions de travail, nos emplois, nos salaires, et les conditions d'étude faites aux étudiants dans le contexte covid-19**. La "loi de programmation de la recherche" promulguée le 24 décembre aggrave nos conditions de travail par la destruction des statuts, l'extension de la précarisation, la concurrence des établissements et des personnels comme seule méthode d'orientation de la recherche. **Dans cette loi régressive, le CDI de mission est un avatar du CDD de projet retoqué en 2012** suite à la mobilisation des personnels... et si nous ne bougeons pas, il remplacera les postes dans les EPST. A terme le statut de titulaire serait en voie de disparition, **la recherche publique serait en incapacité de répondre aux défis environnementaux** que nous avons rappelés dans [notre message précédent](#).

Contraints de facto pour beaucoup au travail isolé à domicile, nous avons une occasion de sortir pour dire ensemble à la Ministre que faire semblant de soutenir la recherche en la torpillant, ça ne passe pas.

L'intersyndicale ESR demande un plan pluriannuel de recrutements de 65 000 postes titulaires sur 10 ans, dont 8500 créations de postes pour l'année 2021, pour l'ensemble de l'ESR tous corps confondus et la titularisation des personnels contractuels recrutés sur fonctions pérennes, ainsi qu'un effort budgétaire programmé sur 10 ans de trois milliards d'euros supplémentaires en faveur de l'ESR.

S'agissant des rémunérations, en cette période de pandémie, solidaire des collègues les plus fragilisées, notre syndicat demande en priorité **la revalorisation tous les contrats précaires** à la hauteur des corps de titulaires correspondants, et tenant compte de l'expérience acquise ; nous demandons **une augmentation de 20% des contrats de thèse** comme cela est acquis au CNRS depuis un an. Des doctorant-es et post docs sont soumis à une trop forte pression au travail afin d'achever leurs travaux dans un délai incompatible avec les contraintes imposées par le confinement.

Plus largement, nous demandons **l'alignement des primes de tout le personnel sur celles des IR HC, soit 7 000 € annuels**, en attendant leur intégration au salaire. C'est le montant de la prime moyenne des catégories C du ministère de l'Agriculture. Nous demandons **une compensation pour les agents qui ne peuvent bénéficier d'un accès quotidien à la restauration collective**.

Lien vers l'analyse SUD-Recherche-EPST des rémunérations

<https://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article3327>

A la suite des mobilisations des 3 et 16 janvier, **le samedi 30 janvier** est un nouveau temps de manifestation contre la loi dite "Sécurité Globale" <https://solidaires.org/Mobilisons-nous-les-3-16-et-30-janvier-contre-la-loi-Securite-globale-et-les>

Le jeudi 4 février 2021, c'est la mobilisation interprofessionnelle. Avalanche de plans de licenciements. Secteur public - Santé, Social, Education, Recherche, Energie- essoré par le manque de personnels et de moyens. C'est tous ensemble que nous avons besoin d'autres politiques. Il n'est pas question, pendant la destruction de nos emplois et de nos conditions de vie et de travail, d'attendre sans réagir. Réagissons ensemble ! <https://solidaires.org/Tous-les-chemins-de-lutte-menant-au-4-fevrier>

25 JANVIER 2021

www.sud-recherche.org

contactinrae@sud-recherche.org

En 2021 la recherche publique doit (re)prendre toute sa place.
Pour un monde plus solidaire et écologique, rejoignez les combats de SUD Recherche EPST !



25 JANVIER 2021

www.sud-recherche.org

contactinrae@sud-recherche.org